

Compte rendu
Réunion du conseil municipal
Du 11 septembre 2020

Le onze septembre deux mille vingt, à dix-huit heures, le conseil municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sur convocation en date du 4 septembre 2020 et sous la présidence de Madame Louise CARTIER.

Présents : Mme Louise CARTIER, MM Pierre PRUE, Bruno COUARD, Mmes Brigitte PRISOT Christelle LEMAITRE, Evelyne LEMAITRE, MM Robert BUZY, Patrick BONDOUX, Serge DUMAS, Mme Elisabeth SCHNEIDER.

Secrétaire : Mme Brigitte PRISOT

La séance est ouverte, le quorum étant atteint, lecture est faite du compte-rendu de la précédente séance.

Désignation d'un représentant au sein du GIP Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté

Madame le Maire invite les conseillers à procéder à la désignation des délégués pour représenter la commune auprès du GIP Territoires numériques.

Mme Louise CARTIER est désignée représentant titulaire et M Bruno COUARD est désigné représentant.

Désignation d'un délégué pour le Comité National d'Action Sociale (CNAS) :

Il convient de désigner les délégués locaux du Comité National d'Action Sociale.

Les personnes désignées sont :

- Mme Christelle LEMAITRE, conseillère municipale, délégué du CNAS collège des élus,
- Mme Marie-Claude COTTY, secrétaire délégué du CNAS collège des agents et correspondant local.

Désignation de 2 délégués pour le Syndicat de Transport Scolaire de Courtenay :

Madame le Maire rappelle la délibération n°14/2020 du 25 mai 2020 désignant Mme Brigitte PRISOT délégué titulaire et Mme Christelle LEMAITRE délégué suppléant pour représenter la commune auprès du syndicat des transports scolaires de Courtenay.

Il apparaît qu'il est nécessaire de nommer 2 délégués supplémentaires.

Les membres représentant la commune auprès du syndicat scolaire de Courtenay sont désignés comme suit :

Mmes Brigitte PRISOT et Christelle LEMAITRE délégués titulaires,

MM Pierre PRUE et Serge DUMAS délégués suppléants.

Adhésions à l'Amicale de Savigny de France et de Suisse et désignation de délégués :

- Considérant que, à la suite du renouvellement du conseil municipal intervenu le 26 juin 2020, il convient de confirmer l'adhésion de la commune à l'A.S.F.S. et de procéder à la désignation de ses représentants au sein des structures de cette association,
- Considérant la candidature de Mme Eveline BUZY au titre de délégué local de l'A.S.F.S.,
- Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité
- **Confirme** l'adhésion de la commune à l'Amicale des Savigny de France et de Suisse
- **Prend acte** qu'en application de l'article 4 des statuts de l'association, le Maire de la commune est membre de droit de l'association et représentera la commune au conseil d'administration,
- **Désigne** Mme Eveline BUZY au titre de délégué local de l'A.S.F.S.

Décision modificative de crédits budgétaires budget assainissement :

Mme le maire explique aux membres du conseil municipal qu'en raison d'une erreur matérielle lors de la saisie du BP assainissement, il est nécessaire de prendre la DM suivante :

- Chapitre 042 compte 66111 – 17 900 € (dépense de fonctionnement)
- Chapitre 042 compte 6811 + 17 900 € (dépense de fonctionnement)

Demande d'attribution d'un emplacement pour un food-truck :

Madame le Maire explique que la Mairie a reçu une demande d'emplacement pour un food truck, tous les samedis soirs.

Le Conseil accepte l'installation d'un food truck, tous les samedis soirs, rue de la Mairie,

Proposition de délégués à la commission communale des impôts directs (CCID) :

L'article 1650-1 du code général des impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une CCID composée du maire ou de son adjoint délégué et de 6 commissaires, renouvelée après chaque élection municipale.

Il convient de proposer une liste de 24 noms pour les titulaires et les suppléants à la Direction Générale des Finances Publiques, qui procédera à la désignation de 12 commissaires.

Le Conseil Municipal propose une liste de 24 noms et la CCID choisira 12 personnes sur cette liste.

Choix de l'entreprise chargée des travaux de sécurisation de la traversée d'agglomération le long de la RD 103

4 entreprises ont répondu à l'appel d'offre relatif aux travaux de sécurisation de la traversée d'agglomération, le long de la RD103.

L'ATD 89 a examiné les offres et propose un classement en fonction du prix et de la valeur technique, comme suit :

entreprise COLAS	89.5 sur 100
Entreprise EUROVIA	80.36 sur 100
entreprise MERLIN TP	67.95 sur 100
entreprise HB TP	48.02 sur 100

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal valide le classement proposé par l'ATD et accepte le devis de l'entreprise COLAS pour un montant de 21 889.36 €.

Accord de principe pour l'implantation du nœud de raccordement optique NRO :

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de définir un emplacement pour l'implantation du nœud de raccordement optique NRO, sur un terrain communal.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal valide l'emplacement proposé pour l'implantation du NRO : 5 rue de Mardilly.

Questions diverses :

Mme le Maire informe le conseil que le tourne à gauche pour l'entrée du domaine est en cours de réhabilitation, les travaux de reprise du cimetière sont sur la dernière phase d'affichage, les administrés qui avaient reçus un courrier pour l'égavage de leur haie ont fait le nécessaire.

M Serge DUMAS nous informe que son voisin est venu le voir car la nuit passée vers 3h du matin, il a repéré des personnes en train de prendre des mesures sur le pont de la rivière qui mène dans le champ de M RICHARD. Mme le Maire propose de prendre contact avec M RICHARD afin qu'il fasse le nécessaire en installant peut être des barrières afin d'éviter l'intrusion de gens du voyage sur son terrain.

M Serge DUMAS demande les distances entre les maisons et la zone d'ensemencement des cultures.

Mme Evelyne LEMAITRE voudrait savoir si les travaux d'enfouissement de gaz sont terminés car l'entreprise n'est plus sur place mais la route est dans un état déplorable. Des panneaux de signalisation ont été reposés n'importe comment et la tranchée mal rebouchée. Un état des lieux devra être réalisé à la fin du chantier.




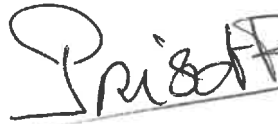
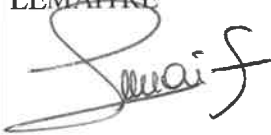
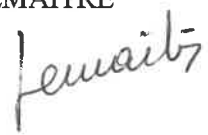
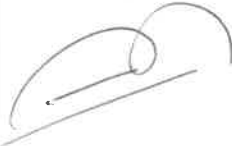

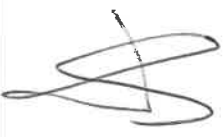
M Serge DUMAS trouve que les abords de la salle des fêtes sont dangereux avec les parements qui se décollent. Mme Cartier répond qu'elle s'occupe de la question.

M Prue signale que le SDEY a commencé à prendre contact avec les riverains de la rue de Bourbonnerie afin de préparer le chantier.

M Bruno COUARD informe qu'il a été sur le chantier de l'exploitation forestière afin de définir et sécuriser le stockage des grumes (environ 120).

Mmes Evelyne LEMAITRE et Brigitte PRISOT présentent au conseil le choix des achats et location des illuminations de Noël.

La séance est levée à 19h20

Mme Louise CARTIER 	M. Pierre PRUE 	M. Bruno COUARD 	Mme Brigitte PRISOT 
Mme Christelle LEMAITRE 	Mme Evelyne LEMAITRE 	M. Robert BUZY 	M. Patrick BONDOUX 
M. Serge DUMAS 	Mme Elisabeth SCHNEIDER 